

RÉGIMES DE RETRAITE

4 jours

NOUVELLES DISPOSITIONS ET INCIDENCES PRATIQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés liées à la réforme des retraites 2023 (décrets et circulaires d'application) : retraite progressive, cumul emploi retraite, carrières longues, nouvelles validations de trimestres, conditions de rachat à tarif préférentiel, nouveau minimum vieillesse

PREMIÈRE PARTIE

RETRAITE : LE RÉGIME DE BASE (2 JOURS - RTSS)

- › La retraite du régime général
- › Calcul de la pension vieillesse
- › Liquidation et paiement de la pension
- › Modalités d'attribution de la réversion

DEUXIÈME PARTIE

RETRAITE : LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES AGIRC-ARRCO, IRCANTEC (2 JOURS - RTRC)

- › Retraite complémentaire des salariés (AGIRC-ARRCO) : application de l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO de retraite complémentaire
- › Régime complémentaire des agents contractuels de la fonction publique : l'IRCANTEC
- › La retraite supplémentaire en entreprise

OBJECTIFS

Définir les différentes hypothèses de date de départ à la retraite d'un salarié.
Calculer une pension de retraite de base et une pension AGIRC-ARRCO en intégrant les coefficients de solidarité et les coefficients majorants.
Analyser les incidences des dernières réformes des retraites.
Évaluer le montant d'une pension de retraite globale d'un salarié.
Expliquer aux salariés les modalités de liquidation.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

4 jours pour un panorama complet et actualisé des systèmes de retraites, des calculs, des modalités de liquidation et de tous les cas particuliers
Une formation incontournable constituée de 2 modules complémentaires pour faire le point sur le régime général et les régimes complémentaires

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires des services RH/personnel/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, commerciaux en assurance retraite collective, assistantes sociales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

3 335 € HT ~~3 930 € HT~~ - Réf : RET-MORTSS
3 534 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : Les retraites
(remise de 40 %, soit 198.6 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2026

RETRAITE : LE RÉGIME DE BASE

2 jours

CALCULS, LIQUIDATION ET NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI N°2023-270 DU 14 AVRIL 2023

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés liées à la réforme des retraites 2023 (décrets et circulaires d'application) : retraite progressive, cumul emploi retraite, carrières longues, nouvelles validations de trimestres, conditions de rachat à tarif préférentiel, nouveau minimum vieillesse

LA RETRAITE DU RÉGIME GÉNÉRAL

- › Présentation du système de retraite français
- › Les différents sites internet pour mieux comprendre ses droits
- › Conditions d'ouverture de droits
 - l'âge minimum de liquidation : loi n°2023-270 du 14 avril 2023
 - cas particuliers de départs anticipés : carrières longues, salariés handicapés, retraite pour pénibilité, retraite au titre de l'incapacité permanente, retraite pour inaptitude
- › Durée d'assurance validée au régime général
 - les périodes cotisées
 - les périodes assimilées : chômage, maladie, maternité, invalidité, service national, stages d'insertion (loi de 2023)
 - les périodes rachetées : années d'études (tarifs préférentiels pour les jeunes), années incomplètes et d'activité à l'étranger
 - majoration de la durée d'assurance : majoration pour enfants, enfants handicapés, congé parental, majoration pour aidant familial
 - validation des périodes de stages et d'apprentissage (réforme 2023)

CALCUL DE LA PENSION VIEILLESSE

- › Base de calcul : salaires retenus (25 meilleures années) et système de revalorisation
- › Taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote surcote
- › Maximum et minimum contributif
- › Le principe de la surcote, "surcote parentale" (loi du 14 avril 2023)
- › Avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants, majoration tierce personne

Cas pratiques : estimations du montant de la pension vieillesse - carrière au régime général et retraite à taux plein - carrière au régime général et retraite avec décote et surcote

LIQUIDATION ET PAIEMENT DE LA PENSION

- › Indemnité de départ ou de mise à la retraite : les conditions à remplir, la fiscalité
- › Cessation d'activité et modalités de liquidation
- › Conditions requises pour un départ anticipé - dernières dispositions : carrières longues, salariés handicapés, pénibilité au travail, incapacité permanente

Cas pratique : étude d'une EIG afin de connaître les possibilités de départ anticipé

- › Pension de substitution invalidité/vieillesse : loi n°2023-270 du 14 avril 2023
- › La retraite progressive : nouvelles conditions d'attribution, nouveau calcul
- › Cumul emploi-retraite : les règles applicables suivant les situations, acquisition de droits à la retraite sous conditions

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA RÉVERSION

- › Bénéficiaires (conjoint, ex conjoint)
- › Les conditions requises : âge, ressources...
- › Montant de la réversion
- › Allocation d'orphelin : loi n°2023-270 du 14 avril 2023

Quiz de synthèse sur les différentes thématiques

OBJECTIFS

Définir les différentes hypothèses de date de départ à la retraite d'un salarié en tenant compte des règles de fonctionnement du régime général de la Sécurité sociale.

Se repérer dans les différentes validations de trimestres.

Appliquer les techniques de calcul pour estimer les montants des pensions selon les hypothèses de départ retenues.

Vérifier les conditions d'ouverture de droit à la retraite progressive et du cumul emploi retraite.

Expliquer aux salariés les modalités de liquidation.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une des seules formations en France entièrement dédiée à la compréhension du régime général de retraite

Un contenu actualisé à chaque session pour intégrer toutes les nouveautés en matière de retraites

De nombreux cas d'application pour valider ses acquis

Inclus : une classe virtuelle à l'issue de la formation pour échanger et répondre à vos questions

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)

Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
les 17 et 18 mars 2026
les 28 et 29 septembre 2026

Formation à distance :
les 1 et 2 juin 2026
le 30 novembre 2026 et le 1 décembre 2026

RETRAITE : LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES AGIRC-ARRCO, IRCANTEC

2 jours

MÉCANISMES DE CALCUL ET CONDITIONS DE LIQUIDATION : ÂGE, NOMBRE DE POINTS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS (AGIRC-ARRCO) : APPLICATION DE L'ANI DU 17 NOVEMBRE 2017 INSTITUANT LE RÉGIME AGIRC-ARRCO DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

- › Historique de l'ARRCO-AGIRC : régimes et groupes de protection sociale
- › Assiette et taux de cotisations (tranches de salaires) : comprendre le salaire brut, le taux contractuel de cotisations
- › La contribution d'équilibre général, la Contribution d'équilibre technique (CET), la cotisation APEC
- › Particularités AGIRC : le sort des points Tranche C acquis avant 2016
- › Modes de calculs de la retraite : les règles d'acquisition des points, salaire de référence, valeur du point
- › Conditions de liquidation : âge ou carrière
 - âge de retraite, cas de départs anticipés avant 62/64 ans
 - la retraite sans abattement
- › Points gratuits : maladie, maternité, invalidité et chômage
- › Majorations de points : dispositions concernant les majorations pour enfants : enfant né ou élevé et enfant à charge
- › Rachat de points au titre des années d'études
- › Liquidation et paiement des retraites : la demande de retraite unique en ligne, les agences conseil AGIRC-ARRCO
- › Prélèvements sur les retraites et conditions d'exonération partielle ou totale (CSG, CRDS, CASA, cotisation maladie)
- › Réversion : bénéficiaires, conditions d'attribution et montants, démarches

Cas pratiques : calculer des pensions retraite de salariés cadres avec des profils et des carrières variés

- › Reprise d'activité à la retraite (cumul emploi-retraite, retraite progressive) : les nouvelles dispositions en 2022 et 2023

Cas pratiques : calcul de retraite progressive

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE : L'IRCANTEC

- › Assiette et taux de cotisations (taux théorique, taux d'appel)
- › Acquisition de points et liquidation
- › Réversion : bénéficiaires, conditions d'attribution et montants

LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE EN ENTREPRISE

- › Les différents régimes supplémentaires en entreprise : PERO, PERCOL
- › Les différentes options pour l'entreprise et le salarié

OBJECTIFS

Analyser les incidences de l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO de retraite complémentaire.
 Estimer le montant de la pension en appliquant les modalités de calcul et de validation de points.
 Expliquer aux salariés les modalités de liquidation en intégrant les coefficients de solidarité et les coefficients majorants.
 Évaluer le montant d'une pension de retraite globale d'un salarié.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

2 jours pour une étude complète des régimes complémentaires de retraite
 Des cas pratiques et des analyses de situation tout au long de la formation

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel/paie, gestionnaires retraite/prévoyance, responsables des avantages sociaux, assistants sociales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 les 19 et 20 mars 2026
 le 30 septembre 2026 et le 1 octobre 2026

Formation à distance :
 les 4 et 5 juin 2026
 les 3 et 4 décembre 2026

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :
.....

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal [][][][][][] Ville

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret []

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

Prénom

E-mail

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal [][][][][] Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv